

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 février 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 532

présenté par

Mme Batho, M. Julien-Laferrrière, M. Villani, Mme Bagarry, Mme Forteza, Mme Gaillot,
M. Orphelin, M. Chiche et Mme Cariou

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« climatique »

insérer les mots :

« , la préservation de la biodiversité et la sobriété dans l'usage des ressources dans le cadre des limites planétaires, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.